



Cours d'assistant.e.s

Directive

Directive «cours d'assistant.e.s»

Introduction	<p>Ce cours s'adresse aux personnes qui enseignent dans des clubs et des écoles de tennis en collaboration avec des professeurs de tennis. Idéalement à deux sur le court. Si l'assistant.e formé enseigne seul sur le court, il est préparé par le moniteur.</p> <p>L'assistant.e enseigne principalement aux enfants et aux jeunes. En outre, l'assistant.e aide lors des après-midi de jeu, des tournois, des événements, des semaines intensives et des camps. Voir vidéo</p>
Admission	<p>Swiss Tennis décide de l'admission des candidats sur la base de leur dossier personnel et de l'ordre d'arrivée des inscriptions.</p> <p>Prérequis:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age minimum 15 ans (année de naissance) • Connaissances de base de la discipline sportive «tennis» • Recommandation du club
Durée	<p>Deux jours, samedi et dimanche</p>
Contenu	<p>Le rôle en tant qu'assistant.e / Planification de la formation continue / Exercices et formes de jeux / Attitude/comportement et communication / Le nouveau programme Kids Tennis / Formes d'organisation, la distribution, aides didactiques</p> <p>Explicitement peu ou pas de contenus concernant la technique, la théorie de l'entraînement, les modèles J+S, la planification. Il n'y a pas d'examen.</p>
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> • Présentations et feuilles de travail • Documentation du cours d'assistant • Vaudoise Kids Tennis-Training Book • Documentation du cours
Langues	<p>Allemand, français et italien</p>
Participant.e.s	<p>Min. huit participant.e.s / max. 24 participant.e.s</p>
Qualification	<p>«Assistant.e»</p> <p>Le cours est réussi si toutes les leçons ont été fréquentées avec succès. Le chargé de cours doit en outre confirmer l'aptitude du participant.</p>
Modalités de paiement	<p>CHF 300.00, repas inclus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais d'hébergement et de voyage • La redevance de cours est échue à la confirmation de la participation • L'acquiescement donne droit à la participation • Sans assurance de perte de gain (APG)
Remarque	<p>Actuellement, il n'y a aucune exigence de formation de perfectionnement</p>
Administration de cours	<p>Swiss Tennis, Formation / Développement Patrick Käser, Administration Kids Tennis et Formation Allée Roger-Federer 1, Case postale, 2501 Bienne Tél. 032 344 07 81, patrick.kaeser@swisstennis.ch</p>
Responsable de cours	<p>Swiss Tennis, Formation / Développement Ilona Schönmann, Responsable formation enseignants Allée Roger-Federer 1, Case postale, 2501 Bienne Tél. 032 344 07 46, ilona.schoenmann@swisstennis.ch</p>